



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

L'année 1918

Dossier pédagogique des Archives départementales
Édition 2018

Dossier conçu par Marc Deligios, professeur-relais et
Linda Verkimpe, médiateur culturel

Sous la direction Yves Kinossian, directeur des Archives départementales

LA GUERRE DE MOUVEMENT ET LA VICTOIRE DES ALLIÉS

Le 21 mars 1918, l'armée allemande tente de reprendre l'offensive, en profitant de l'apport de nouvelles troupes provenant de la disparition du front Est, grâce à une paix séparée entre la Russie bolchevique et l'Allemagne en mars 1918 (traité de Brest-Litovsk).

La situation est rapidement critique pour les troupes franco-britanniques. Pour faire face, les alliés confient le commandement unique à Foch qui fixe comme objectif de défendre à tout prix Amiens. Les réserves françaises affluent et les Allemands sont contenus. Mais l'effort du maréchal Ludendorff se reporte au centre entre Reims et l'Oise. Le front français cède et les Allemands atteignent la Marne le 31 mai. Pourtant, une nouvelle fois, après des succès initiaux spectaculaires, l'offensive allemande s'enlise. Foch, qui a reconstitué des réserves et qui utilise au mieux l'aide américaine en hommes (un million) et en moyens, déclenche la contre-offensive magistrale le 18 juillet. Le succès est total, le 4 août l'Aisne est atteinte et Foch est fait maréchal de France. À la fin du mois d'août, l'armée allemande a dû se retirer sur la ligne Siegfried mais les alliés ne lui laissent aucun répit. Cambrai et Lille sont libérées. L'effort se poursuit sur tout le front. Les pays qui se sont rangés dans le camp allemand capitulent les uns après les autres. L'Autriche-Hongrie, menacée par l'avance foudroyante de l'armée d'Orient commandée par le général Franchet d'Esperey, demande l'armistice le 30 octobre. L'Allemagne capitule le 11 novembre.



1.1 Portrait de Foch, 1919. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 5 Fi 27.

SERVICE PAR FIL

SPÉCIAL

Directeur politique : LÉON GARIBALDI
BUREAU — SALLE DE RÉDACTIONS : 27, 29, Av. de la Gare, Nice.
Direction Rédaction 22-27 • Administration 21-71 • Imprimerie 20-29
Les Annonces de l'ÉCLAIREUR sont reçues exclusivement à Nice.
à la succursale de L'Agence Havas, 62, rue Godard et à Paris,
à l'Agence Havas, 5, place de la Bourse.

L'ÉCLAIREUR DE NICE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

DE LA NUIT

ABONNEMENTS : 3 mois 6 francs à l'avance
N° 1000 1918, 30 fr.
France et Colonies : 10,50 fr. — 30 —
Étranger : 15 —
Les manuscrits et documents non traduits
ne sont pas rendus.

Prix de la Publicité
(à la ligne)
Annonces : 0,80
Échos : 0,50
Chroniques : 6
Échos : 10

* LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DU SUD-EST ET LE SEUL JOURNAL RELIÉ DIRECTEMENT PAR FIL AVEC L'AGENCE HAVAS A PARIS *

ANGLAIS, FRANÇAIS, AMÉRICAINS ET ITALIENS COMBATTENT POUR LA LIBERTÉ

LA ARMÉE UNIQUE CHEF UNIQUE

- Foch commande en Chef -
les Armées Franco-Anglaises

LA NOMINATION

Une seule Armée,
Un seul Front,
Un seul Chef



BOMBARDERMENT CRIMINEL

L'Eglise Ecrasée par un obus

La douloureuse indignation du Cardinal Amette

Paris, 30 mars.
L'archevêque de Paris nous fait tenir le communiqué suivant :
Hier, vendredi-saint, à l'heure même de la mort de notre Seigneur Jésus Christ, alors que les fidèles étaient réunis dans les églises pour commémorer ce grand mystère, les Allemands ont recommencé à bombarder Paris, après une interruption de plusieurs jours. Un obus est tombé sur une de nos églises et la voûte s'est effondrée, entraînant de nombreux fidèles rassemblés pour l'office divin. On compte au moins 70 morts et 100 blessés, la plupart sont des femmes et des enfants.
Un tel crime, commis dans de telles conditions, en un tel jour et à une telle heure, souève la réprobation de toutes les consciences. Dans votre profonde douleur, nous devons le déplorer de nous faire l'écho de cette réprobation et d'en appeler à la justice de Dieu, en même temps que nous implorons sa miséricorde pour les victimes. — LÉON-APOLLINIRE, Cardinal AMETTE, archevêque de Paris.

LES VICTIMES

Paris, 30 mars.
Le *Parisien* dit que les victimes du

tants dans l'église. Des prêtres, qui jusqu'ici étaient dans la sacristie, entrèrent dans le chœur, demandant ce qui venait de se passer. Ils ne parvinrent à l'un d'eux, lui exprimant mon désir de sortir sans tarder. Il m'indiqua une petite porte latérale et je constaté que là, de même que par la porte centrale, la sortie s'effectuait sans encombre.

Le spectacle rapide des morts et des blessés, des cadavres de femmes qu'on emportait, était d'une atrocité telle que je ne puis encore, à l'heure qu'il est, exposer froidement plus de souvenirs concrets et de détails précis. Je garde une sensation de douleur, de dégoût et d'indignation qu'il me semble que je garderai toujours.

La Canonade a continué hier

3 morts et 37 blessés

(OFFICIEL) Paris, 30 mars.
Le canon allemand à longue portée a continué le bombardement de la région parisienne dans la journée du 30 mars. Il y a eu huit morts, dont quatre femmes, et trente-sept blessés, dont neuf femmes et sept enfants.

M. PICHON A LA LEGATION DE SUISSE

Paris, 30 mars.
M. Stephen Pichon s'est rendu, ce matin, à la légation de Suisse pour faire part à M. Druent des vives condoléances du gouvernement de la République pour la mort tragique de M. Stroblia, conseiller de la légation. Il y a ajouté l'expression des sentiments personnels de profonde sympathie.

Londres, 30 mars.
Selon le *Morning Post*, avec le plein assentiment de Sir Douglas Haig, les Gouvernements français et britanniques ont décidé de nommer le général Foch généralissime des armées franco-britanniques sur le front occidental pour la durée des opérations présentes.

Cette mesure a été prise pour obvier aux difficultés que provoque l'emploi simultané des troupes britanniques et françaises sur diverses parties du front.

Depuis quelques jours déjà, une de armées britanniques a été placée sous le commandement d'un général français, afin d'assurer la complète coordination des efforts.

L'unité de direction est une nécessité vitale

Londres, 30 mars.
Le *Daily Chronicle* dit que la nomination du général Foch, comme généralissime des troupes alliées, est loin d'être imposée par les politiciens aux soldats qui seraient peu favorables à une pareille mesure, mais au contraire il y a lieu de croire que la proposition émanait des soldats eux-mêmes.

L'unité de direction était devenue une nécessité vitale pour les Alliés qui ont trop souffert du manque de coordination. Une fois que le principe de nomination d'un généralissime était imposé, les titres du général Foch pour cette position, ont apparus incontestables. Ses exploits, pendant la guerre, ont ajouté à sa haute réputation et nous espérons que, comme généralissime, il agrandira encore sa renommée.

Pendant que se livre la plus formidable bataille de cette formidable guerre, pendant que la France, après avoir arrêté l'ennemi dans sa ruée s'opprète à lui porter le coup qui le brisera, deux grands faits se produisent à l'arrière de notre front.

Le plus important, sans contredit, est l'unité du commandement ; ce que quatre années de guerre n'avaient pu faire, quatre journées de combats l'ont fait.

Les armées françaises, anglaises, belges, portugaises, sont toutes dans la main du général Foch ; plus d'offensives isolées, plus d'efforts disséminés ; toutes les armées alliées contribueront à former et à grouper sous un commandement unique la masse de choc qui portera le coup fatal à l'ennemi.

Le général Foch est à la fois un organisateur et un exécutif. Il l'a prouvé à la Merne ; il le prouvera une deuxième fois.

Un autre fait — simple, touchant et glorieux à la fois — est constitué par le dévouement du général Pershing auprès du général Foch. Les Américains réclament l'honneur d'entrer dans la bataille ; ils sont aux ordres du généralissime : « Tout ce que nous avons est à vous ; disposez-en comme il vous plaira. »

Jamais plus grand sacrifice ne fut fait avec plus de simplicité, avec plus d'abnégation sublime. Les Allemands apprendront avant longtemps tout ce que recèle d'héroïsme l'âme du soldat américain.

Dix.

point seulement là où les Allemands ont traversé la rivière en force, dans le voisinage de Courcy, prenant à revers les troupes qui se trouvaient dans le voisinage de Proisy-Mercuries, nous avons nous-mêmes entré, mais cette entrée a constitué elle-même une opération courageuse et remarquablement bien exécutée.

Nos hommes furent pris à revers avant qu'ils n'aient pu se rendre compte et, au surplus, il y avait dans la région menacée des canons à emporter. L'infanterie et les canons furent volés-face et, pendant un moment notre artillerie de campagne fut bel et bien « remis à rejeter l'ennemi, bien supérieur en nombre vers la zone du barrage. Instantanément les canons furent emportés. Et alors, cette partie de la ligne se reporta vers de nouvelles positions qui passent par Linnel et Lamotte.

Cela est lieu hier soir, et depuis on voit libre à un vil combat dans la région de Lanoux. Ce combat se poursuivait encore, cet après-midi, à l'est de Gauthiercourt en ce que les Allemands sont en grande force.

Aux abords de Montdidier

Paris, 30 mars.
Aux abords de Montdidier, raconte le *Paris Journal*, la lutte a été particulièrement vive. Les troupes de Kronprinz qui avaient reçu l'ordre de reprendre les positions perdues la veille ont fait de grands efforts désespérés pour y parvenir. Durant toute la nuit, elles ont épuisé leurs assauts sans pouvoir enregistrer le moindre succès. Au contraire, sous la pression puissante de nos contingents alliés ont été obligés de nous céder encore du terrain.

Il s'agit au sud de la ville où le barrage de Montchel est tombé entre nos mains. L'occupation de cette localité qui s'est effectuée dans la nuit, nous a permis de pousser ensuite nos avant-postes jusqu'à la gare, c'est-à-dire jusqu'aux abords immédiats de la ville. Le cercle d'investissement par le nord, l'est et le sud s'est ainsi recouvert autour de Montdidier où l'ennemi se trouve en mauvaise posture.

LA CONFIANCE RÉGNE

Le Palais-Bourbon très calme

Ce que dit aux Députés — le Sous-Secrétaire d'Etat Ignace

Paris, 30 mars.
Les députés ne sont pas venus très nombreux à la Chambre ce matin ; depuis longtemps, les couloirs n'avaient eu une physionomie aussi paisible. La situation militaire est de plus en plus avantageuse avec une parfaite sérénité par tout le monde.

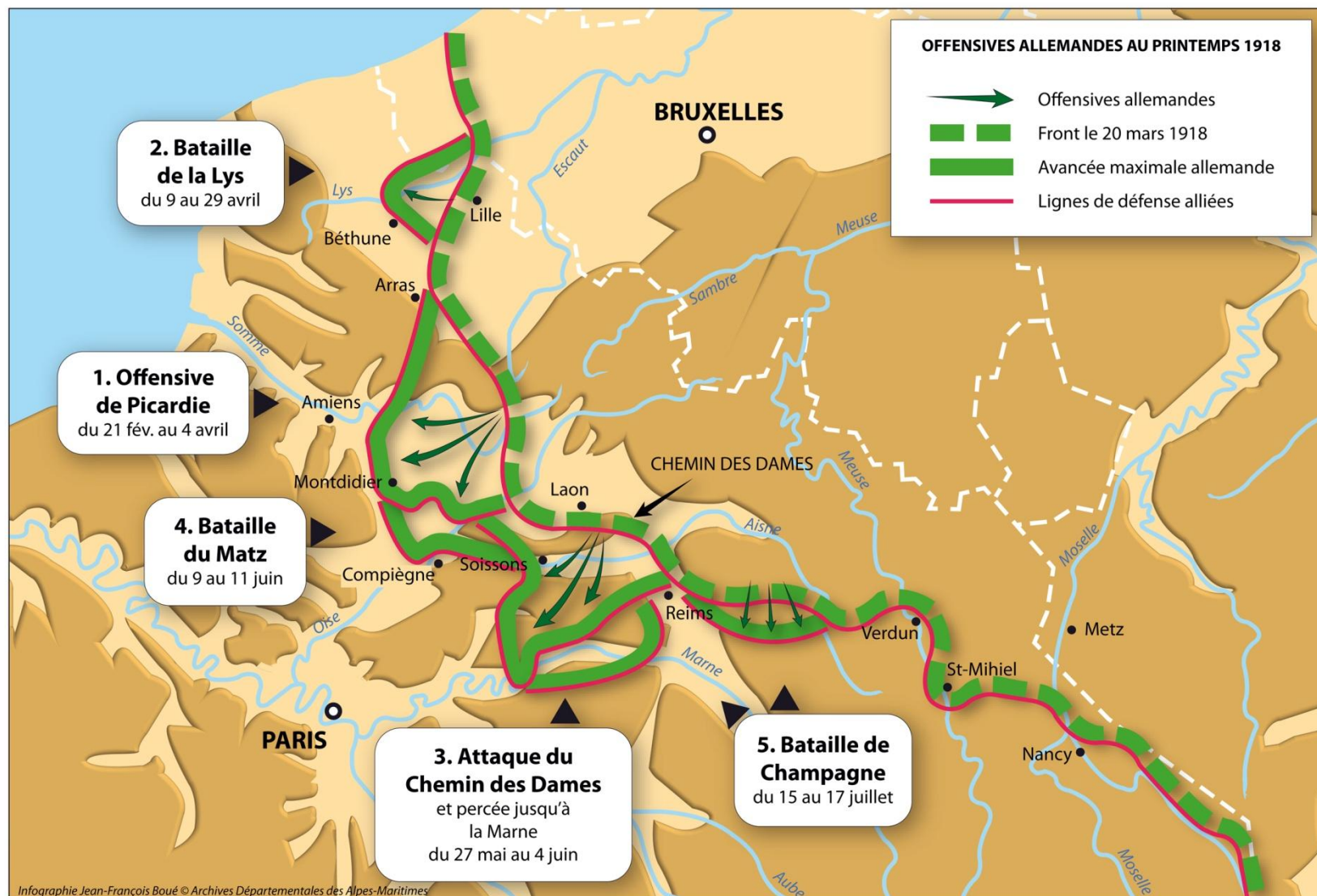
M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre déclare que les nouvelles venues du front continuent à être satisfaisantes.

C'est donc avec la plus grande liberté d'esprit que les députés se livrent à leurs délicates controverses financières sur le budget.

Les monnaies de cadavres ennemis attestent l'efficacité de notre défense.

Paris, 30 mars.
Lorsqu'ils reprennent du terrain dans leurs contre-attaques, nos soldats sont frappés du grand nombre de cadavres allemands qui jonchent les positions. On parle de certaines divisions ennemies ayant eu dix-huit pertes énormes. Certaines de leurs compagnies sont réduites au quart de leur effectif ; ainsi la compagnie du 17^e régiment d'infanterie ne compte plus, le 29 mars, que 20 hommes.

1.2 Nomination du général Foch à la tête des forces alliées. *L'Éclairer de Nice*, 31 mars 1918. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.



1.3 Les offensives allemandes au printemps 1918. Arch. dép. Alpes-Maritimes.

L'ennemi forcé de repasser la Marne

NOUS TENONS TOUTE LA RIVE SUD DE LA RIVIERE

Français, Américains et Anglais progressent entre l'Aisne et la Marne et entre la Marne et Reims. Le nombre des prisonniers dépasse 20.000 et celui -- des canons pris 400 --

(COMMUNIQUES FRANÇAIS)

Paris, 20 juillet (14 heures).

HIER, EN FIN DE JOURNÉE ET DANS LA NUIT, LES TROUPES FRANCO-AMÉRICAINES ONT POURSUIVI LEUR AVANCE SUR LA PLUS GRANDE PARTIE DU FRONT ENTRE L'AISNE ET LA MARNE. Nous avons atteint Vierzy, dépassé le Bois de Mauloy, à l'est de Villers-Hélion ; conquis Neully-Saint-Front, Liézy-Dignon.

AU SUD DE LA MARNE, NOS TROUPES REFOULANT LES FORCES ENNEMIES ENTRE FOSSY ET CUILLY, ONT GAGNÉ DU TERRAIN VERS LA MARNE.

(VIERZY, 10 kil. sud de Soissons ; VILLERS-HELON, 4 kil. sud-ouest de Vierzy ; NEULLY-SAINT-FRONT et LICÉ-CLIGNON respectivement à 10 kil. et à 17 kil. au sud de Villers-Hélion.)

Paris, 20 juillet (23 heures).

LE RÉSULTAT DE NOTRE CONTRE-OFFENSIVE VICTORIEUSE NE S'EST PAS FAIT ATTENDRE. LES ALLEMANDS, VIOLEMMENT ATTAQUÉS SUR LEUR FLANC DROIT ET AU SUD DE LA MARNE, ONT ÉTÉ CONTRAINTS DE BATTRE EN RETRAITE ET DE REPASSER LA RIVIERE. NOUS TENONS TOUTE LA RIVE SUD DE LA MARNE.

ENTRE AISNE ET MARNE, LES TROUPES FRANCO-AMÉRICAINES CONTINUENT À PROGRESSER ET ONT REFOULÉ L'ENNEMI, QUI SE DÉFEND AVEC OPINIÂTÉ. Nous avons atteint Piéty et Parcy-Tigny, dépassé Saint-Rémy, Blanzay et Rozet-Saint-Albin. Plus au Sud, nos troupes tiennent la ligne générale Priez, plateau nord-est de Courchamps.

Entre la Marne et Reims, de violents combats sont en cours. Les troupes franco-britanniques, attaquant avec vigueur, se sont heurtées à des forces importantes. En dépit de la résistance acharnée de l'ennemi, nous avons gagné du terrain dans le bois de Courton, dans la vallée de l'Ardre et vers Saint-Euphrase.

LE CHIFFRE DES PRISONNIERS QUE NOUS AVONS FAITS DEPUIS LE 18, DÉPASSE VINGT MILLE. PLUS DE QUATRE CENTS CANONS SONT TOMBÉS ENTRE NOS MAINS.

(COMMUNIQUES ANGLAIS)

Londres, 20 juillet (14 heures).

Comme suite à nos opérations d'hier, NOTRE LIGNE DANS LE SECTEUR DE METEREN A ÉTÉ AVANCÉE SUR UN FRONT D'ENVIRON QUATRE MILLE YARDS. Le village ainsi que le groupe de maisons situés au sud-ouest et connu sous le nom de LE WATON sont maintenant tenus par nos troupes.

L'ennemi a opposé une résistance acharnée à l'aile gauche de notre front d'attaque. Sur les autres points, nos objectifs ont été rapidement atteints et sans grande difficulté. Le nombre des prisonniers est de quatre cent trente-six.

Pendant la nuit, des troupes anglaises ont réussi un raid près de BEAUMONT-HAMEL et ramené quelques prisonniers, ainsi qu'une mitrailleuse. Plus au Nord, après un vif combat, des troupes de la Nouvelle-Zélande ont porté notre ligne en avant sur un front d'environ un mille, AU SUD D'HÉBUTERNE.

L'artillerie ennemie a été active dans le voisinage de Saint-Venant et d'Ypres.

Londres, 20 juillet (23 heures 50).

Pendant la journée, nos opérations de détail dans le secteur d'Hébuterne se sont poursuivies avec succès.

Sous la pression de nos troupes, L'ENNEMI A ÉTÉ CONTRAINT D'ÉVACUER LE BOIS ROSSIGNOL, ENTRE HÉBUTERNE ET BUCQUOY. Nous occupons maintenant, ce point stratégique important. L'ennemi a été serré de près par nos troupes et a subi des pertes.

Au cours des opérations d'hier, à Meteren, quatre cent cinquante-trois prisonniers sont tombés entre nos mains, ainsi que dix mortiers de tranchées et cinquante mitrailleuses.

(COMMUNIQUES AMÉRICAINS) (Retardée en transmission)

Paris, 19 juillet (21 heures).

ENTRE L'AISNE ET LA MARNE, nos troupes ont continué à faire des progrès.

Paris, 20 juillet (21 heures).

Entre Aisne et Marne, nos troupes ont encore rompu la résistance de l'ennemi, continué leur avance et fait de nouveaux prisonniers.

144^e JOUR DE GUERRE



Neully-Saint-Front se trouve sur la même ligne que Fère-en-Tardenois à 17 km. à l'Ouest Bully, au Sud de la Marne, est à 2 kilomètres de Leuvrigny

Les passages de la Marne attaqués par nos aviateurs

(OFFICIEL) Paris, 20 juillet (23 heures).

Notre aviation redoublant d'activité dans la journée du 19 et dans la nuit du 19 au 20, a multiplié les expéditions et mené un combat très dur contre les forces ennemies.

Les bombardiers franco-britanniques, prenant comme principaux objectifs les passages de la Marne, n'ont cessé d'entraver et, sur certains points, ont complètement arrêté le ravitaillement adverse, jouant ainsi un rôle important dans la lutte qui allait provoquer la retraite des troupes allemandes. Attaquant à la mitrailleuse et à la bombe les concentrations de troupes que l'ennemi préparait en vue de ses contre-attaques, les colonnes et convois, ils ont fait subir à l'ennemi des pertes sérieuses.

Sur la Marne, ainsi qu'à Oulchy-le-Château, Fère-en-Tardenois, Fismes, Bazoches et sur toute la zone arrière de la bataille, vingt-quatre tonnes de projectiles ont été jetées de jour et vingt-huit tonnes pendant la nuit sur les rassemblements et les voies de communication de l'adversaire.

Un violent incendie a éclaté à Vouziers, plusieurs à Fère-en-Tardenois, en gare de Fismes et au sud de cette région ; des explosions ont été constatées en gare de Laon.

Pendant le même temps, nos avions d'infanterie jalonnaient l'avance de nos troupes et des chars d'assaut entre Aisne et Marne, signalant l'arrivée des réserves ennemies et prenant part directement à la bataille en attaquant celles-ci à la mitrailleuse.

Les nombreux combats livrés par nos équipages en collaboration avec les Britanniques ont obtenu de bons résultats : vingt-six avions allemands ont été abattus ou mis hors de combat et quatre ballons captifs incendiés.

Partout l'aviation allemande a pu constater le mordant des aviateurs alliés et leur supériorité.

Reconnaitances à longue portée

(OFFICIEL) Londres, 20 juillet (23 h. 50).

Dans la matinée du 19, nous avons fait plusieurs reconnaissances à longue distance et pris de nombreuses photographies en arrière des lignes ennemies.

Le travail d'observation d'artillerie et de bombardement a été poursuivi pendant toute la journée. Plus de six-sept tonnes de bombes ont été lancées sur des dépôts de munitions ennemis, des gares de chemin de fer et des aérodromes.

Au cours d'un de nos raids sur un aérodrome ennemi, nos appareils ont lancé leurs bombes d'une hauteur de cent à cinq cents pieds. Un de nos pilotes a atterri sur l'aérodrome et balayé les hangars de sa mitrailleuse avant de reprendre son vol. Dix appareils et six ballons ennemis ont été abattus. Sept de nos avions ne sont pas rentrés.

À la nuit, malgré un violent vent d'ouest et des nuages bas, nos appareils ont lancé quatorze tonnes de bombes sur les voies ferrées entre Mons et Valenciennes et sur les gares de Cambrai, Lille et Secin. Un coup au but a été observé sur un train dans cette dernière gare. Tous nos appareils sont rentrés.

Un avion ennemi sur la Côte de Kent

Londres, 20 juillet.

Un aéroplane ennemi volant à une grande altitude, a franchi la côte de Kent à 9 h. 35 ce matin. Nos batteries anti-aériennes ayant ouvert le feu contre lui, l'appareil fit une conversion vers l'Est, se dirigeant du côté de la mer.

Des villes allemandes bombardées

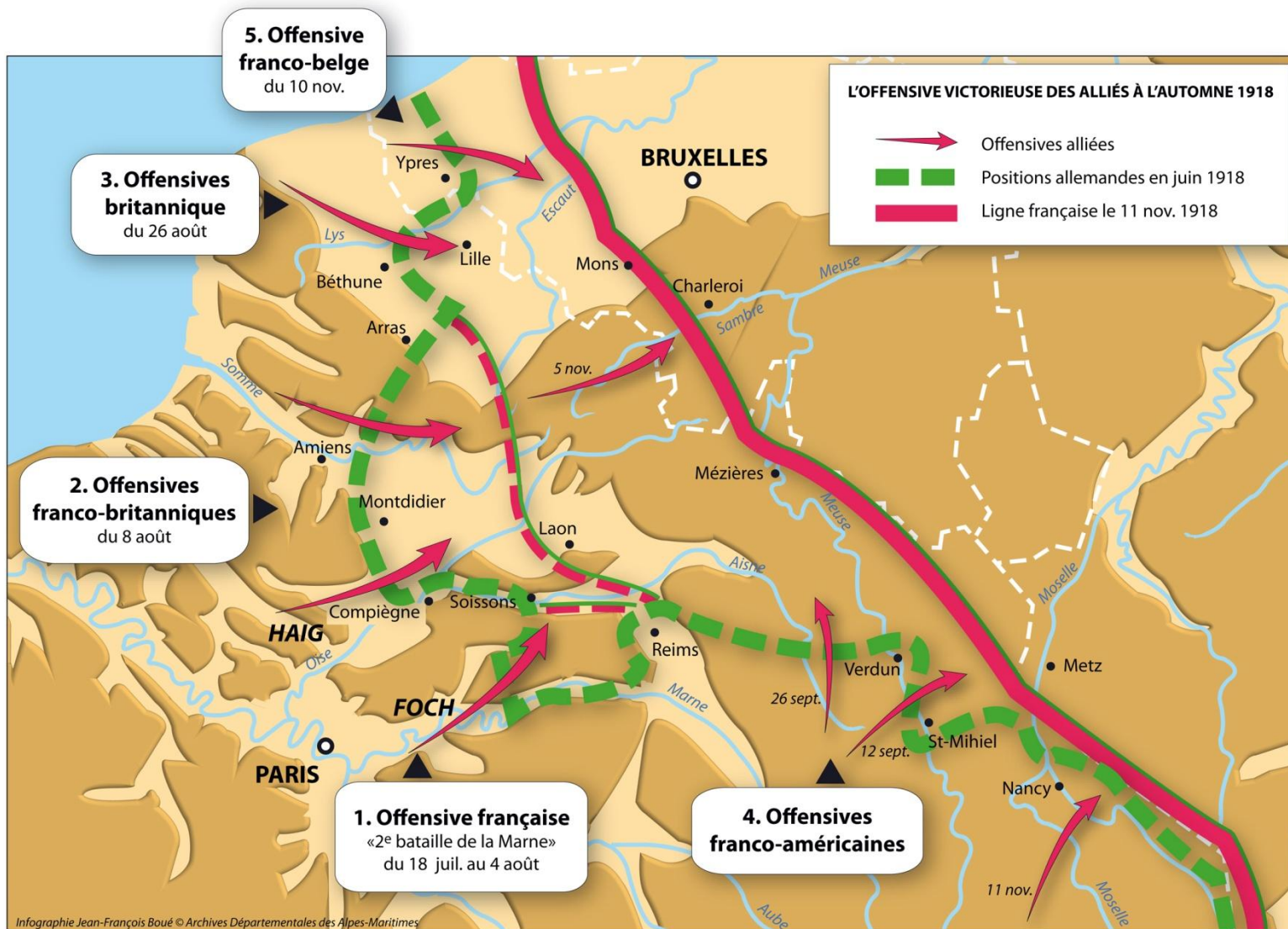
(OFFICIEL) Londres, 20 juillet.

Les usines Benz à Mannheim, la gare de

1.4 « La retraite allemande ». L'Éclairer de Nice, 21 juillet 1918. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.



1.5 Allemands se rendant, Vauxaillon, Aisne. Arch. dép. Alpes-Maritimes, Grand Collecte Europeana, Christian Audic, 01 Num 193.



1.6 La contre-offensive victorieuse des Alliés, juillet-novembre 1918. Arch. dép. Alpes-Maritimes.

M. Clemenceau annonce à la Chambre la victoire totale des armées alliées

M. Stephen Pichon vient de téléphoner à M. Clemenceau qu'on l'attend pour ouvrir la séance. La rue de Vaugirard est noire d'une foule qui attend le président du Conseil pour l'acclamer. Depuis ce matin, des monômes d'étudiants parcourent le Quartier Latin et les environs du Luxembourg.

Le public, malgré le manque de confort, ne bouge pas pendant la suspension de séance ; voudrait-il bouger, d'ailleurs, qu'il ne le pourrait pas, tant il est serré dans ses tribunes. Par contre, les députés gagnent les couloirs. Tout à coup, à 3 heures 45, on les voit revenir d'une façon précipitée. M. Deschanel s'installe au fauteuil, puis voilà le chef du Gouvernement, M. Clemenceau, qui s'amène modestement parmi les députés qui rentrent. Mais dès que les députés l'aperçoivent, une manifestation ardente se produit en son honneur. Tous les députés, de la droite à l'extrême gauche, se lèvent, applaudissent et acclament M. Clemenceau. Celui-ci s'incline très ému et s'assied à son banc. Quelques instants après, le calme étant revenu, après une ovation à l'abbé Lemire, M. Clemenceau monte à la tribune. Une nouvelle acclamation s'élève et se poursuit sans fin sur tous les bancs. Elle gagne les tribunes publiques pendant de longues minutes. La Chambre et la population présente essaie de traduire sa reconnaissance en acclamant le ministre de la Guerre. Quelques socialistes ne se lèvent pas, quelques murmures d'indignation s'élèvent. Mais la vague d'enthousiasme couvre tout de son roulement ininterrompu. Enfin, M. Clemenceau fait signe qu'il veut parler.

Faisons-nous, dit-il, la promesse de travailler de toutes nos forces pour le bien public. (Vifs applaudissements).

M. Clemenceau lit alors les conditions d'armistice que nous reproduisons d'autre part.

Discours de M. Clemenceau

M. Clemenceau poursuit :
Le feu a cessé sur tout le front ce matin à 11 heures. (Longues acclamations).

L'annonce de l'évacuation des pays envahis, notamment de l'Alsace-Lorraine, provoque une ovation délirante et unanime, l'évacuation de la rive gauche du Rhin est également accueillie avec enthousiasme, ainsi que les clauses relatives à l'occupation de Cologne, Mayence, Coblenz, à l'évacuation d'une zone sur la rive droite du Rhin d'une trentaine de kilomètres, la livraison de 5.000 canons, d'un nombre considérable de mitrailleuses, lance-mines, 1.700 avions, dont tous les avions de nuit, de locomotives et wagons.

La Chambre manifeste une joie unanime et touchante en apprenant le retour immédiat des habitants des pays envahis et de tous les prisonniers de guerre sans réciprocité.

L'annulation des traités de Bucarest et Brest Litovsk soulève une manifestation unanime, presque aussi enthousiaste que celles pour l'Alsace-Lorraine et en l'honneur du président du Conseil lui-même.

Les clauses relatives aux restitutions par l'Allemagne de ce qu'elle a pris à la Belgique, à la Russie, aux pays envahis sont vivement applaudies.

Les clauses maritimes sur l'internement des navires de guerre allemands et le désarmement des autres sont de même accueillies avec allégresse par les députés et le public.

Le ravitaillement de l'Allemagne est approuvé sur tous les bancs.

Après avoir dit que l'armistice, valable pour trente-six jours, est signé par le maréchal Foch, le chef de l'armée est l'objet

d'une manifestation enthousiaste sur tous les bancs. On crie : « Debout », à quelques socialistes qui restent assis.

M. Clemenceau, ayant terminé sa lecture, prononce une courte allocution.

Je cherche vainement ce qu'en pareil moment, après cette lecture devant la Chambre des représentants de la France, je pourrais ajouter. Je vous dirai seulement que dans un document allemand, dont, par conséquent, je n'ai pas à donner lecture à cette tribune et qui contient une protestation contre les rigueurs de l'armistice, les plénipotentiaires de l'Allemagne reconnaissent que la discussion a été conduite dans un grand esprit de conciliation. Pour moi, cette lecture faite, je me reprocherai d'ajouter une parole, car dans cette grande heure solennelle et terrible, mon devoir est accompli.

Un mot seulement : « Au nom du peuple français, au nom du Gouvernement de la République Française, j'envoie le salut de la France, une et indivisible, à l'Alsace et à la Lorraine retrouvées. (Applaudissements enthousiastes). Et puis, honneur à nos morts qui nous ont fait cette victoire. (Longs applaudissements unanimes). Nous pouvons dire qu'avant tout armistice, la France a été libérée par la puissance de ses armes. (Applaudissements prolongés). Et quand nos vivants, de retour sur nos boulevards, passeront devant nous en marche vers l'Arc de Triomphe, nous les acclamerons, qu'ils soient salués d'avance pour la grande œuvre de reconstruction sociale. (Vifs applaudissements). Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'Idéal. (Applaudissements enthousiastes).

MM. les députés se lèvent et acclament M. le président du Conseil.

M. Lazare Weiller.— Au nom des deux seuls Alsaciens et de mes chers collègues lorrains

1.7 Discours de Clemenceau annonçant à la Chambre la victoire des armées alliées. *Le Petit Niçois*, 12 novembre 1918. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1040.

L'ARMISTICE EST SIGNE

Paris, 11 novembre.

L'armistice a été signé à 6 heures du matin. Les hostilités seront suspendues à 11 heures.

On mande de Berlin, 10 novembre :

Ce matin, les secrétaires d'état ont tenu une conférence, au cours de laquelle ils ont pris connaissance des conditions d'armistice. Ces conditions ont été acceptées et des instructions, en conséquence, ont été données à la délégation d'armistice.

Voici le texte de la convention d'armistice entre le Maréchal Foch, commandant en chef les armées alliées, stipulant, au nom des puissances alliées et associées, assisté de l'amiral Weymss First Sea Lord, d'une part et M. le secrétaire d'Etat Erzberger, président de la délégation allemande, l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire comte von Oberndorff, M. le général d'état-major von Wiblerfeld, M. le capitaine de vaisseau Yanislow, munis de pouvoirs réguliers et agissant avec l'agrément du Chancelier allemand, d'autre part, il a été conclu un armistice aux conditions suivantes :

A. - SUR LE FRONT D'OCCIDENT.

I. - Cessation des hostilités sur terre et dans les airs, 6 heures après la signature de l'armistice.

II. - Evacuation immédiate des pays envahis : Belgique, France, Luxembourg, ainsi que l'Alsace-Lorraine, réglée de manière à être réalisée dans un délai de 15 jours, à dater de la signature de l'armistice. Les troupes allemandes qui n'auraient pas évacué les territoires prévus dans les délais fixés, seront faites prisonnières de guerre. L'occupation par l'ensemble des troupes alliées et des Etats-Unis, suivra dans ces pays la marche de l'évacuation. Tous les mouvements d'évacuation ou d'occupation sont réglés par la note annexe n° 1 arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

III. - Rapatriement commençant immédiatement et devant être terminé dans un délai de quinze jours, de tous les habitants des pays envahis ci-dessus (y compris les otages et les prévenus ou condamnés).

IV. - Abandon par les armées allemandes du matériel de guerre suivant, en bon état : 3.000 CANONS (DONT 2.500 LOYERS ET 500 DE CAMPAGNE), 25.000 MITRAILLEUSES, 3.000 MINENWERFER, 1.200 AVIONS DE CHASSE ET DE BOMBARDEMENT, en premier lieu tous les D. 7 et tous les avions de bombardement de nuit à livrer sur place aux troupes des Alliés et des Etats-Unis, dans les conditions de détail fixées par la note annexe n° 1, arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

V. - Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les armées allemandes.

Les pays de la rive gauche du Rhin seront administrés par les autorités locales, sous le contrôle des troupes d'occupation des Alliés et des Etats-Unis. Les troupes des Alliés et des Etats-Unis assureront l'occupation de ces pays par des garnisons tenant les principaux points du passage du Rhin (Mayence, Coblenz, Cologne), avec, en ces points, DES TETES DE PONT DE 30 KILOMETRES DE RAYON SUR LA RIVE DROITE ET DES GARNISONS TENANT EGALEMENT DES POINTS STRATEGIQUES DE LA REGION. UNE ZONE NEUTRE SERA RESERVEE, SUR LA RIVE DROITE DU RHIN, ENTRE LE FLEUVE ET UNE LIGNE TRACER PARALLELEMENT AUX TETES DE PONT ET A DIX KILOMETRES DE DISTANCE, DEPUIS LA FRONTIERE DE HOLLANDE JUSQU'A LA FRONTIERE DE LA SUISSE. L'évacuation par l'ennemi des pays du Rhin (rive gauche et rive droite) sera réglée de façon à être réalisée dans un délai de seize nouveaux jours, soit trente et un jours après la signature de l'armistice. Tous les mouvements d'évacuation ou d'occupation seront réglés par la note annexe n° 1, arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

VI. - Dans tous les territ

ar l'ennemi, toute évacuation des

Aux frontières orientales allemandes

XII. - Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie, avant la guerre, de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie, de la Turquie, doivent rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne, telles qu'elles étaient au 31 août 1914. Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie, avant la guerre, de la Russie, doivent également rentrer dans les frontières de l'Allemagne définies, comme précédemment, des que les Alliés jugeront le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces ter

XIII. - Mise en train immédiate de l'évacuation par les troupes allemandes et du rapatriement de tous les instructeurs, prisonniers et agents civils et militaires allemands se trouvant sur les territoires de la Russie (dans les limites du 1^{er} août 1914).

XIV. - Cessation immédiate, par les troupes allemandes, de toutes réquisitions, saisies ou mesures coercitives, en vue de se procurer des ressources à destination de l'Allemagne, en Roumanie et en Russie (dans leurs limites du 1^{er} août 1914).

XV. - Renonciation au traité de Bucarest et de Brest-Litovsk et traités complémentaires.

XVI. - Les Alliés auront libre accès aux territoires évacués par les Allemands sur les frontières orientales, soit par Dantzig, soit par la Vistule, afin de pouvoir ravitailler les populations et dans le but de maintenir l'ordre.

C. - DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

XVII. - Evacuation de toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique Orientale, dans un délai réglé par les Alliés.

D. - CLAUSES GENERALES

XVIII. - Rapatriement sans réciprocité, dans le délai maximum de un mois, dans des conditions de détail à fixer, de tous les internés civils, y compris les otages, les prévenus ou condamnés appartenant à des puissances alliées ou associées, autres que celles énumérées à l'article III.

E. - CLAUSES FINANCIERES

XIX. - Sous réserve de toute reconnaissance et réclamation ultérieures de la part des Alliés et des Etats-Unis, réparation des dommages. Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait par l'ennemi des valeurs publiques pouvant servir aux Alliés de gage pour le recouvrement des réparations. Restitution immédiate de l'occupation de la Banque Nationale de Belgique et, en général, remise immédiate de tous les documents, espèces, valeurs (immobilières et fiduciaires) avec le matériel d'émission, touchant aux intérêts publics dans les pays envahis.

RESTITUTION DE L'OR RUSSIE OU ROUMAIN BRIS PAR LES ALLEMANDS OU REMIS PAR EUX, CET OR SERA PRIS EN CHARGE PAR LES ALLIES JUSQU'A LA SIGNATURE DE LA PAIX.

F. - CLAUSES NAVALES

XX. - CESSATION IMMEDIATE DE TOUTE HOSTILITE SUR MER ET INDICATION PRECISE DE L'EMPLACEMENT DES MODIFICATIONS DES BATIMENTS ALLEMANDS, AVIS DONNE SUR NEUTRES DE LA LIBERTÉ CONCÉDÉE À LA NAVIGATION DES MARINES DE GUERRE ET DE COMMERCE DES PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES DANS TOUTES LES EAUX TERRITORIALES, SANS SOULEVER DE QUESTION DE NEUTRALITÉ.

XXI. - RESTITUTION SANS RECIPROCITE DE TOUTS LES PRISONNIERS DE GUERRE, DES MARINS DE GUERRE ET DE COMMERCE DES PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES AU POUVOIR DES ALLEMANDS.

XXII. - Livraison aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les sous-marins (y compris tous les sous-marins et leurs croiseurs, sous-marins et tous les mouilleurs de mines), actuellement existantes avec leur armement et équipement complet dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis.

Les sous-marins qui ne seront pas livrés et de matériel et ils devront rester sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis. Les sous-marins qui sont prêts pour la mer seront préparés à quitter les ports allemands aussitôt que des ordres seront donnés par T. S. F., pour leur voyage au port désigné de la livraison et reste le plus tôt possible. Les conditions de cet article seront réalisées dans un délai de quinze jours après la signature de l'armistice.

XXIII. - Les navires de guerre de surface allemands qui seront désignés par les Alliés et les Etats-Unis seront immédiatement désarmés, puis internés dans des ports neutres ou, à leur défaut, dans des ports alliés désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ils y demeureront sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis, des détachements de gardes étant sous leurs ordres.

La désignation des Alliés portera sur : 6 croiseurs de bataille, 10 cuirassés d'escadre, 6 croiseurs légers, dont deux mouilleurs de mines, 50 destroyers des types les plus récents. Tous les autres navires de guerre de surface (y compris ceux de rivière) devront être réunis et complètement désarmés dans les bases navales allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis et y être placés sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis.

L'armement militaire de tous les navires de la flotte auxiliaire sera débarqué. Tous les vaisseaux désignés pour être internés seront prêts à quitter les ports allemands 7 jours après la signature de l'armistice. On donnera par T. S. F. les directions pour le voyage.

XXIV. - Droit pour les Alliés et les Etats-Unis, en dehors des eaux territoriales allemandes, de crager tous les champs de mines et de détruire les obstructions placées par l'Allemagne, dont l'empêchement devra leur être indiqué.

XXV. - Libre entrée et sortie de la Baltique pour les marines de guerre et de commerce des puissances alliées et associées assurées par l'occupation de tous les forts, ouvrages, batteries et défenses de tout ordre allemands dans toutes les passes allant du Cattégat à la Baltique et par le voyage et la destruction de toutes mines ou obstructions dans et hors les eaux territoriales allemandes, dont les plans et emplacements exacts seront fournis par l'Allemagne qui ne pourra soulever aucune question de neutralité.

XXVI. - MAINTIEN DU BLOCUS DES PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES, LES NAVIRES DE COMMERCE ALLEMANDS TROUVÉS EN MER RESTANT SUJETS À CAPTURE. Les Alliés et les Etats-Unis envoient le ravitaillement de l'Allemagne pendant l'armistice dans la mesure reconnue nécessaire.

XXVII. - Groupement et immobilisation dans les bases allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis de toutes les forces allemandes.

XXVIII. - Abandon par l'Allemagne sur place et intacts de tout le matériel de port et de navigation fluviale de tous les navires de commerce, remorqueurs, chalandes, de tout les appareils, matériel et approvisionnements aéronautiques maritimes, toutes armes, appareils, approvisionnement de toutes natures ou évacuant la côte et les ports belges.

XXIX. - EVACUATION DE TOUTS LES PORTS DE LA MER NOIRE PAR L'ALLEMAGNE ET REMISE AUX ALLIÉS ET AUX ETATS-UNIS DE TOUTS LES BATIMENTS DE GUERRE RUSSÉS SAISIS PAR LES ALLEMANDS DANS LA MER NOIRE.

LIBERATION DE TOUTS LES NAVIRES DE COMMERCE NEUTRES SAISIS, REMISE DE TOUT LE MATERIEL DE GUERRE OU SAISI DANS CES PORTS, ET ABANDON DU MATERIEL ALLEMAND ENHIVER A LA CLAUSE 20.

XXX. - RESTITUTION SANS RECIPROCITE DANS DES PORTS DESIGNES PAR LES ALLIÉS ET LES ETATS-UNIS DE TOUTS LES NAVIRES DE COMMERCE APPARTENANT AUX PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES ACTUELLEMENT AU POUVOIR DE L'ALLEMAGNE.

XXXI. - INTERDICTION DE TOUTE DESTRUCTION DES NAVIRES OU DE MATERIEL AVANT EVACUATION, LIVRAISON OU RESTITUTION.

XXXII. - Le Gouvernement allemand négociera formellement à tous les Gouvernements neutres et en particulier au Gouvernement de Norvège, du Suède, du Danemark et de la Hollande, que toutes les restrictions imposées au trafic de leurs bâtiments avec les puissances alliées et associées, soit par le Gouvernement allemand lui-même, soit par des entreprises allemandes privées, en retour des concessions définies, comme l'exportation de matériaux de constructions navales ou non, sont immédiatement annulées.

XXXIII. - Aucun transfert de navires marchands allemands de toute espèce sous un pavillon neutre quoiqu'on ne pourra avoir lieu après la signature de l'armistice.

LA DURÉE DE L'ARMISTICE

XXXIV. - La durée de l'armistice est fixée à 36 jours avec faculté de prolongation. Au cours de cette

1.8 L'armistice. Le Petit Niçois, 12 novembre 1918. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1040.